

MAINTENANCE DES BUS

documents trop faux pour être vrais

Hassan est machiniste au centre bus RATP de Belliard. Le 13 juillet 2020, un défaut de freinage sur le bus qui lui était affecté va faire basculer sa vie et le laisser infirme. Loin d'assumer ses négligences, la RATP va mettre en œuvre tous les moyens pour échapper à ses responsabilités bénéficiant d'une complicité s'étendant jusqu'aux plus hauts niveaux de l'entreprise.

Des tests techniques incohérents et falsification des données

Selon les arguments avancés par le directeur du centre bus de l'époque, deux bancs de freinage et une expertise ont été effectués sur le matériel défaillant, ne révélant, aux dires de ce dernier, aucune anomalie pouvant expliquer l'accident.

Après examen attentif des documents (bancs de freinage et expertise), le **syndicat SOLIDAIRES RATP** affirme, sans l'ombre du moindre doute, que les bancs et expertise présentés se révèlent être des documents falsifiés ou des faux en écriture, pour tenter lamentablement de présenter une conformité.

Sur les bancs de freinage : 1 seul existait lors de la demande de communication des éléments par l'inspection du travail. Banc de freinage soit disant effectué le 15 juillet 2020 avec une dernière vérification du freinomètre (matériel utilisé pour le banc) au 10 décembre de la même année, soit 6 mois plus tard. L'employeur tente un mauvais remake de retour vers le futur.

Sur l'expertise : habituellement composée de plusieurs pages, ce dernier sur le bus d'Hassan

n'en contient qu'une seule et est sensée avoir été **exécutée le 16 juillet**.

Le kilométrage présenté sur le document de la prétendue expertise correspond à la date du 20 juillet sur le logiciel GMAO.



La singularité de ces méthodes, dignes de délinquants, a été exposée par un élu au conseil d'administration, au PDG de l'entreprise qui a déclaré que les documents édités par l'entreprise étaient tout à fait conformes sans souhaiter plus de vérifications malgré la proposition qui lui était lancée sur le sujet.

Un document piégeux pour éviter à la RATP d'être tenue pour responsable

Par ailleurs, le syndicat SOLIDAIRES RATP dénonce la légitimité du document intitulé « organes de sécurité ». L'entreprise a tenté de faire signer à plusieurs collègues, dont Hassan, ce document ou le machiniste receveur n'ayant aucune notion de mécanique serait capable d'attester (à la suite d'un accident) sans possibilité de contrôle, que le véhicule lui ayant été délivré ne révèle aucune défectuosité de sécurité.

Il est évident que la signature d'un tel document met l'employeur hors de portée de la qualification de la faute inexcusable.

Après une demande sur la réglementation encadrant les bancs de freinage et le document unique, le syndicat SOLIDAIRES RATP a sollicité le PDG Jean CASTEX, le 6 mai 2025 par mail accompagné de ces documents falsifiés ou apparaissent toutes les incohérences. Il nous faut obtenir une réponse claire sur les agissements de l'entreprise. A l'heure de la parution de ce tract, aucune réponse n'a été notifiée par la RATP.

L'omerta sur les défaillances est dangereuse pour la santé et la sécurité du personnel et des usagers

Au regard du positionnement des différentes directions sur cette affaire, SOLIDAIRES RATP déplore que les conclusions des enquêtes internes après accident, toujours en cours lors des opérations de communication en direction des médias, ne soient jamais partagées avec les organisations syndicales.

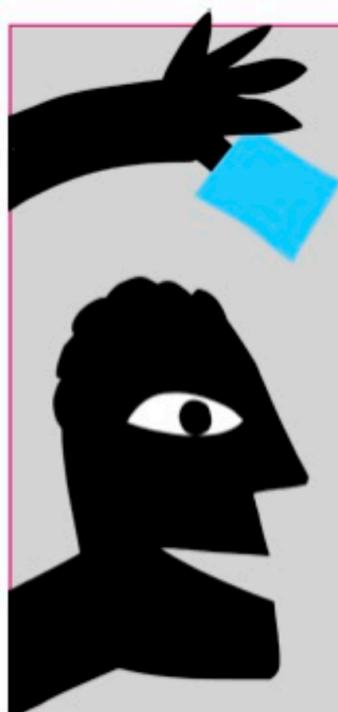
Un bus se déplaçant seul en l'absence de conducteur en novembre 2023, ou l'incendie

ayant ravagé le bus place de Clichy, il y a quelques jours, ces exemples n'étant que des échantillons des problèmes constatés. Ils sont largement relayés par les médias.

Le syndicat SOLIDAIRES RATP s'interroge sur la sécurité apportée à l'intégrité physique et morale des machinistes, ainsi qu'à celle des usagers de la route et de celles et ceux que nous transportons.



**POUR MES DROITS
J'ADHÈRE À SOLIDAIRES,
L'OUTIL SYNDICAL
DE TOUS LES COMBATS**



NOM : PRENOM :

Matricule : Attachement :

Adresse :

Mail : Portable :

Trimestre : 20€ Semestre : 40€ Annuel : 80€

Chèque à l'ordre de : SOLIDAIRES RATP

SOLIDAIRES RATP : 31 rue de la Grange-Aux-Belles 75010 Paris

Adresse interne : GBSO SOLIDAIRES